

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 68 (1917)
Heft: 9-10

Artikel: Une cité forestière
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une cité forestière.

Cette cité forestière est à une portée de canon de notre frontière de l'ouest. Elle a été fondée, il y a à peine huit mois, au milieu de la luxuriante forêt de la Joux.

Nous avons eu l'occasion de visiter dernièrement le campement des bûcherons canadiens qu'on a installés dans la dite forêt et qui exploitent en grand les bois que réclament les armées franco-anglaises.

Il nous a paru qu'une relation succincte de cette courte visite serait de nature à intéresser les forestiers suisses qui, eux aussi, sont appelés à produire des bois pour la guerre; c'est pourquoi nous consignons ces souvenirs d'un réel intérêt dans les colonnes du „Journal“ qui veut bien accueillir ces quelques notes toutes d'actualité.

Et tout d'abord, qu'est-ce que la forêt de la Joux? car ils sont peu nombreux ceux de nos compatriotes, hommes des bois, qui, se rendant de Lausanne à Paris, ont une fois quitté le train à la station de Bougeailles ou de la Joux et ont pénétré dans la plus belle sapinière de France, nous pourrions même ajouter d'Europe!

Au sortir de la gare de Bougeailles, la ligne ferrée décrit des courbes prononcées, et avant de gagner la plaine de Mouchard, elle s'enfonce dans des tranchées entaillées dans le calcaire jurassique fissuré (Oxfordien). C'est dans ce sol en décomposition, alternant parfois avec des poches profondes d'argile compacte, que s'élève l'admirable forêt résineuse qui doit sa luxuriance à la richesse et à l'accumulation énorme et séculaire des détritux ligneux, sans parler des précipitations hygrométriques abondantes (1,60 m. par an) sur ce premier plateau du Jura.

Cette belle forêt domaniale, qui est entourée d'une couronne de bois communaux, couvre une surface de 2644 ha; elle touche au nord-est à un autre énorme massif de même nature: la forêt de Levier. A elles deux, ces sapinières remarquables forment une masse imposante qui, à l'altitude moyenne de 800 m, sépare la plaine de la Saône du plateau de Pontarlier.

C'est à la Joux que la marine recrutait autrefois ses plus beaux mâts, puisque les plantes de plus de 50 m de hauteur n'y sont pas

rare. On a cherché autrefois à créer dans cette sapinière une importante réserve de bois de grandes dimensions.

Il est indiscutable qu'au point de vue esthétique, des peuplements de cette nature constituent une richesse, sans parler de la capitalisation financière; mais sous le rapport de l'accroissement et de la recherche du plus grand rendement soutenu dans l'avenir, il est permis de ne pas les considérer comme des modèles.

Deux mots de statistique extraits de l'aménagement de 1909 fixeront le lecteur sur la nature du matériel.

Avant cette date, le matériel à l'hectare était de 403 m³ et, à la suite du dernier inventaire, ce chiffre a atteint 477 m³. — La possibilité, fixée depuis 1916 à 11,6 m³ à l'hectare, a été portée à 41.510 m³, soit 15,8 m³ à l'hectare, donnant un revenu brut pour l'ensemble de la forêt de 600.000 fr. ou de 250 fr. à l'hectare et par an.

Après avoir été traitée autrefois par le jardinage pied par pied avec possibilité par pieds d'arbres, les aménagistes qui ont décidé du sort de cette forêt, lors des précédentes revisions (1867 et 1896), ont introduit la méthode classique du réensemencement naturel et des éclaircies dont on n'a pas tardé à reconnaître les inconvénients dans des peuplements de cette nature (sapin: 91 %, épicéa: 8.5 %, hêtre et feuillus: 0.5 %).

A partir de 1909, c'est le jardinage cultural qui a été instauré à la Joux, et il faut espérer que cette méthode règnera à l'avenir en maîtresse dans une forêt de cette puissance extraordinaire de régénération et qu'on ne saurait judicieusement traiter par un système qui s'éloigne des méthodes essentiellement naturelles.

La Joux n'étant pas à proximité du front, n'a naturellement pas été mise à réquisition au début de la guerre pour la fourniture de bois aux armées; nous n'avons pas à en discuter ici les causes.

Cependant, les besoins augmentant toujours, l'administration a décidé, en automne 1916, de mettre en valeur les importantes réserves de grumes capitalisées à la Joux.

On a fait appel dans ce but à un détachement de l'armée canadienne, composée de volontaires, et on a organisé un camp divisé en plusieurs sections, dont le centre est formé par la station de la Joux; le tout porte le nom de „Jura forestry Group“.

En quittant le train, ce qui vous frappe, ce n'est plus la tran-

quille majesté des grands sapins qui viennent encadrer les abords de la gare, mais une fièvre et une activité qui n'ont rien de commun avec la vie des bois et le cadre dans lequel les sylviculteurs ont l'habitude de se trouver en forêt.

Au premier abord, on est surpris de constater que sous l'uniforme des Canadiens, il y a des nègres du plus beau type, émigrés du sud des Etats-Unis, dans le „Dominion“, au moment de la guerre de Sécession. Ces noirs sont des hommes superbes qui parlent un anglais presque aussi pur que les habitants autochtones de leur nouvelle patrie. Chose curieuse: ils sont répartis dans les mêmes baraquements de la Joux que les Anglo-Saxons, les Irlandais, les Polonais, les Tchèques et même les Peaux-Rouges, tous enrôlés dans l'armée canadienne.

Mais quittons la gare aux abords de laquelle règne une activité intense de véhicules à traction animale et à moteur, circulant dans une boue abondante qui recouvre les routes de la Joux, routes que l'administration des Eaux et Forêts entretenait avant la guerre avec un grand soin.

En gagnant la maison forestière du Chevreuil, distante de 400 m de la station, on a de la peine à se frayer un chemin entre les véhicules qui, d'une part, amènent les grumes et, de l'autre, transportent les madriers et les planches au quai de chargement du chemin de fer.

Mais un bruit infernal vous fait réaliser dans quelle activité fiévreuse on se trouve, c'est la scierie du Chevreuil, une des principales du campement qui se trouve au centre d'un groupe de baraques où sont cantonnées deux compagnies.

Avant de pénétrer dans l'usine proprement dite, examinons comment se fait cette exploitation assurée par dix-huit cents bûcherons et soixante officiers.

L'administration des Forêts reste maîtresse des martelages qui se font sous la direction d'un inspecteur-adjoint, résidant sur place et secondé par les gardes mobilisés en forêt et dont la tâche est autrement plus délicate que lorsque les coupes se faisaient par les marchands de bois!

Les procédés d'abatage ne présentent rien de bien spécial, sinon que les bûcherons du Nouveau-Monde emploient volontiers la hache à double tranchant, et que se croyant peut-être dans la sylve

américaine où le feu va livrer le sol à la culture des céréales, ils ne se donnent pas la peine d'abattre les arbres à la base de l'empattement des racines, mais trop haut.

Il est permis aussi de déplorer que l'élagage sur pied fait complètement défaut, les organes de l'administration civile ne peuvent l'obtenir de ces néophytes bûcherons. En effet, il semble qu'une petite proportion seulement de ces soldats aient été avant leur arrivée en Europe des bûcherons de profession.

On sait, d'autre part, que l'exploitation des bois en Amérique se fait d'après des principes moins rigoureux que ceux en usage chez nous, aussi est-il permis d'affirmer qu'à la Joux l'exploitation extraordinaire qu'on y pratique actuellement aura pour effet de compromettre assez sérieusement l'épanouissement des bouquets de recrue naturelle qu'on avait réussi à sauvegarder à l'ombre des sapins géants. Dans les parcelles où les plantes intermédiaires font défaut — et elles sont nombreuses — il est évident que l'avenir de la forêt sera compromis, mais tout de même pas dans une mesure trop alarmante.

Les arbres abattus sont ensuite ébranchés et sectionnés par troncs de 4 à 8 m au plus. L'extraction de ces billons hors des fourrés est accomplie avec une rapidité et une habileté qui commanderaient l'admiration si tout ce processus ingénieux et expéditif ne devait s'accomplir aux dépens de la protection des semis et des perchis.

Dans les différents centres d'abatage, on a installé des treuils actionnés par des locomobiles chauffées à l'aide de débris de bois vert, et qui mettent en marche un câble métallique faisant la navette au milieu des troncs debouts et des souches, et allant chercher les grumes de un à deux mètres cubes qui bondissent dans les fourrés jusqu'à ce qu'elles arrivent à une station de chargement.

Là, un autre treuil, actionné également à la vapeur, soulève à l'aide d'une poulie le billon et le dépose sur un char à pont tiré par deux chevaux, dirigé ensuite sur la scierie.

Ce qui nous a frappé dans ces transports et ces manutentions, c'est l'entente qui règne entre soldats de races si différentes et, par dessus tout, une absence complète de brutalité à l'égard des chevaux qui enfoncent le plus souvent à mi-jambe dans des chemins défoncés; pas un fouet, ni un coup de pied. Ces chevaux,

admirables de forme et de puissance, sont issus d'un panachage de races européennes acclimatées au Canada.

Il y a encore dans certaines parties du chantier des lignes volantes de Decauville à écartement d'un mètre qui ont été posées dans les terrains argileux, défoncés, où les attelages ne pourraient circuler longtemps dans les mêmes pistes.

Aussitôt rendus à la scierie, les billons sont empilés et ensuite montés au moyen d'un chariot sur le plancher surélevé où est installée la scie.

Cette dernière comprend une simple circulaire de 1 m 30 de diamètre qu'on change quatre fois par jour, et qui débite en quatre minutes, en lambris, planches, madriers ou poutres un billon de 6 m de longueur et de 80 cm de diamètre.

Le travail est exécuté avec une exactitude et une rapidité remarquables et les hommes préposés à ce débitage montrent une activité autrement plus fiévreuse que ceux qui abattent à l'intérieur des massifs.

Il faut, en effet, suivre la machine qui ne „lambine“ pas et qui travaille vraiment à l'américaine. Le chariot est construit sur un type spécial que nous ne pouvons décrire ici, mais qui comprend des leviers multiples réglant l'écartement des sciages et l'avancement du plot.

Les planches et madriers sont ensuite lancés sur une table où une autre circulaire les ligne aussi à une allure vertigineuse; ils sont enfin empoignés par des bras vigoureux qui les lancent à l'autre issue de l'usine dans un camion automobile dirigé sur la gare de la Joux.

En face de la scie circulaire, et accolé au plancher, un attelage chevalin attend avec un véhicule; il est rempli automatiquement par un chaînon de godets enlevant la sciure de la partie inférieure de la scie et la déposant dans le camion. Cette sciure trouve un emploi direct dans les abords des barraquements qui seraient rendus inhabitables dans une région aussi humide et souffrant de l'ombre des grandes frondaisons des massifs environnants, si le sol n'était recouvert de matière ligneuse isolante toujours renouvelée.

Aux alentours des trois scieries, on remarque des amoncellements de bois débités et surtout des „cœnnaux“ qui attendent des wagons et qui sont dirigés à l'intérieur de la France pour les besoins civils et militaires.

L'ordonnance de tout ce travail est vraiment admirable, et l'on sent que cette petite armée est bien en mains de ses chefs, qui circulent de tous côtés dans des automobiles dont la profusion étonne.

Tout le matériel du camp forestier de la Joux, jusqu'au dernier clou, vient du Canada et l'on a l'impression bien nette que tout a été organisé par des gens du métier, par un certain nombre d'officiers dont l'activité civile était en rapport avec le débitage et le transport des bois.

Au point de vue économique, la visite de ce camp offre un intérêt tout particulier, tellement le sens pratique et le confort sont compris judicieusement par les Américains.

Les compagnies forment des familles nettement séparées, dont les hommes logent dans des lits militaires et jouissent d'un réfectoire où on leur sert une nourriture abondante, dont le „Chester“ du Canada et les traditionnelles confitures constituent les extras les plus appréciés. Avec ce régime, qui comprend de la viande en abondance et du thé aux repas, la vente de l'alcool est rigoureusement interdite dans le campement.

L'eau faisant presque complètement défaut dans la forêt de la Joux, ces soldats industriels ont canalisé une source sur une longueur de 5 km; aussi l'eau est-elle actuellement refoulée dans tous les centres de compagnies au moyen d'une pompe à vapeur.

Une autre locomotrice est installée devant une carrière pour le concassage du gravier, qui est répandu sur les artères les plus défoncées et qu'un rouleau compresseur rétablit de nuit, alors que la circulation est arrêtée.

Les installations sont complétées par des locaux de bains avec baignoires en bois, une „cour martiale“, une prison, un cinéma et une infirmerie de cinquante lits, comprenant même une salle d'opérations.

On peut juger par cela de l'extension qu'a prise cette exploitation, et si l'on reste plein d'admiration en face d'une organisation aussi perfectionnée, on fait des vœux pour qu'après la conclusion de la paix, la forêt de la Joux retrouve sa tranquillité d'autrefois, que ses belles réserves ne soient pas trop entamées, et surtout que les groupes de jeunesse ne montrent pas trop de blessures.

Montcherand (Vaud), 18 septembre 1917.

A. Barbey.